

Les facteurs directs du retour de la hausse de la fécondité en Algérie

Direct factors of the return of highfertility in Algeria

SEDDIK KHODJA Khaled

Université de Mostaganem, (Algérie), khaled.seddikkhodja@univ-mosta.dz

Reçu le: 29/04/2021

Accepté le: 08/06/2021

Publié le: 30/06/2021

Résumé

Cet article vise à connaître les raisons de l'augmentation du niveau de fécondité que l'Algérie a connue depuis 2002, après une baisse importante par rapport aux années 90. L'indice synthétique de fécondité (I.S.F.) s'est rapproché du niveau de renouvellement des générations: il est passé de 2,1 à 3 enfants par femme en 2019.

Nous nous appuyons, dans le cadre de cette étude, sur la méthode descriptive et analytique, basée sur les données de l'Office National des Statistiques (O.N.S.).

Les résultats de cette étude révèlent : l'accumulation du nombre de mariages, ayant doublé en peu de temps, avec la diminution de l'utilisation des contraceptifs depuis 2006, le recul soudain de l'âge au mariage, ainsi que l'impact de la modification de la structure par âge de la population sur l'augmentation du volume des mariages. Ces résultats ont contribué à l'augmentation du taux de fécondité au cours de la période en cours.

Mots clés: Fécondité, reproduction, indice synthétique de fécondité, contraception, l'Office National des Statistiques.

Abstract

The objective of this article aims to know the reasons for the increase in the fertility in Algeria at the beginning of this century, after having experienced a significant drop towards the end of the last century since the total fertility rate was approaching renewal level which is 2.1 children per woman, it rose to 3 children in 2019.

For this study, we used the descriptive and analytical method, based on data of the National Statistics Office.

The results of this study: accumulation of the number of marriages, which had doubled briefly, a decrease in the use of contraceptives since 2006, the decline in the age at marriage, and the modification of the age structure of population, that had an impact on the increase in the volume of marriages. These results contributed to the increase in the rate of fertility during this last period.

Key words: Fertility, Reproduction, The Synthetical Indicator of Fertility, Contraceptives, National Office of Statistiqucs.

Introduction

Au début de l'année 2020, la population totale, en Algérie, avait atteint les 44 millions d'habitants contre 43,4 millions au 1^{er} janvier 2019. En perspective, la population algérienne atteindra les 44,7 millions d'habitants, au premier janvier 2021, selon les prévisions de l'Office National des Statistiques (O.N.S.).

Les services de l'état civil au niveau national avaient enregistré, durant les six dernières années, plus d'un million de naissances par an (1,067 millions naissances en 2016, le niveau le plus élevé, 1,038 million en 2018 et 1,034 millions en 2019, soit un écart de 4000 naissances par rapport à 2018), alors que ce nombre ne pouvait dépasser les 580 000 naissances, au début des années 2000.

Dans la première phase, après l'indépendance nationale, la fécondité était très élevée. Puis, elle a été suivie par une deuxième phase, alors représentée par une baisse des naissances, ayant pour explication plusieurs facteurs dont :

- L'augmentation du niveau d'instruction des femmes,
- La contribution effective de l'État en ce qui concerne la politique de planification familiale,
- La diffusion des contraceptifs en particulier, et ceci depuis les années quatre-vingt du siècle dernier.

Tous ces facteurs ont joué un rôle important dans l'augmentation du niveau d'utilisation des contraceptifs et par conséquent, une baisse significative de la fécondité a été enregistrée.

Nous ne pouvons nier la crise économique qu'avait traversée l'Algérie au cours de cette période « provoquée par le retournement à la baisse du prix des hydrocarbures en 1986 a gravement dégradé le niveau de vie de la population » (Elisabeth, 1996, p.96). Elle a, également, contribué à l'accélération du rythme de la baisse du niveau de fécondité. Puis, le chômage et le manque de logement ont conduit les jeunes à retarder leur mariage, et les femmes qui ont eu, largement, recours à la contraception, pendant la période post mariage.

La politique de planification familiale et le contrôle des naissances adoptés, dans les années 70 et 80, avaient produit des résultats étonnants. La fécondité avait connu une baisse rapide et significative, pendant les trois

décennies consécutives ; l'indice synthétique de fécondité était passé de 7 enfants par femme en 1980 (Hemal & Haffad, 1999, p.65) à 2,27 enfants en 2006 (Kateb, 2010, p.159). On s'attendait à une baisse au-delà de deux enfants par femme, comme dans beaucoup de pays du reste du monde. Une augmentation soudaine de la fécondité a été enregistrée au cours des années 2000, où le nombre d'enfants par femme avait atteint en moyenne 3 enfants pour l'année 2019 (ONS, 2019, p.5), après avoir approché le niveau de renouvellement des générations 2,1 enfants par femme (Kateb, 2010, p.158).

L'objectif général de cette étude est de découvrir les principales raisons, qui ont conduit à l'augmentation soudaine de la fécondité, qu'avait connue l'Algérie au début de ce siècle. Après un passage par une baisse significative par rapport à la fin du siècle précédent, des spécialistes, aussi bien algériens qu'étrangers, pensaient que cette tendance à la baisse de la fécondité allait continuer ou au moins stagner au plus bas niveau.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes appuyés sur la méthode descriptive et analytique, basée sur les données démographiques collectées auprès de l'Office National des Statistiques. Ces données ont été collectées sur la base de plusieurs enquêtes démographiques nationales, réalisées en Algérie telles que les enquêtes à indicateurs multiples (MICS 3, 2006) et (MICS 4, 2012-2013), l'enquête algérienne sur la santé de la famille, 2002 (PAPFAM) et l'enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant, 1992 (PAPCHILD), ainsi que des résultats de l'état civil.

La problématique

Le retour d'une fécondité élevée en Algérie, au début de ce siècle appelle la réflexion aux raisons, ayant conduit à cette situation. Cette augmentation est survenue, à la suite de plusieurs facteurs indirects dont les facteurs socioéconomiques et culturels. Elle affecte la fécondité par des facteurs directs, que nous regroupons en facteurs biologiques : mariage, contraception, infertilité et avortement. Elle est considérée comme responsable des changements intervenus au niveau de la fécondité.

La question qui se pose est celle de savoir quelles sont les raisons de l'augmentation de la fécondité en Algérie au début de ce siècle ? Autrement dit, il s'agit de la question d'examiner les facteurs directs, qui ont conduit à la hausse

de la fécondité enregistrée. Cette hausse se poursuit-elle d'une manière durable ou s'agit-il simplement d'un phénomène passager ?

Les hypothèses

Dans cette étude, nous tentons de proposer quatre principales hypothèses afin de pouvoir expliquer cette nouvelle dynamique du niveau de la fécondité en Algérie.

Ces quatre hypothèses seront :

- **le cumul des mariages/** Il serait important de signifier l'arrivée de nombreuses femmes de la génération des années 1980, ayant atteint l'âge de la reproduction.

- **le recul de l'âge au mariage/** Une baisse de l'âge du mariage pourrait être la cause de la récente hausse de fécondité

- **le recul de la pratique contraceptive/** On supposerait l'utilisation réduite de la contraception depuis 2006

- **l'impact des changements de la structure d'âge de la population/** Il pourrait être l'effet de la structure d'âge de la population sur la reproduction de la natalité.

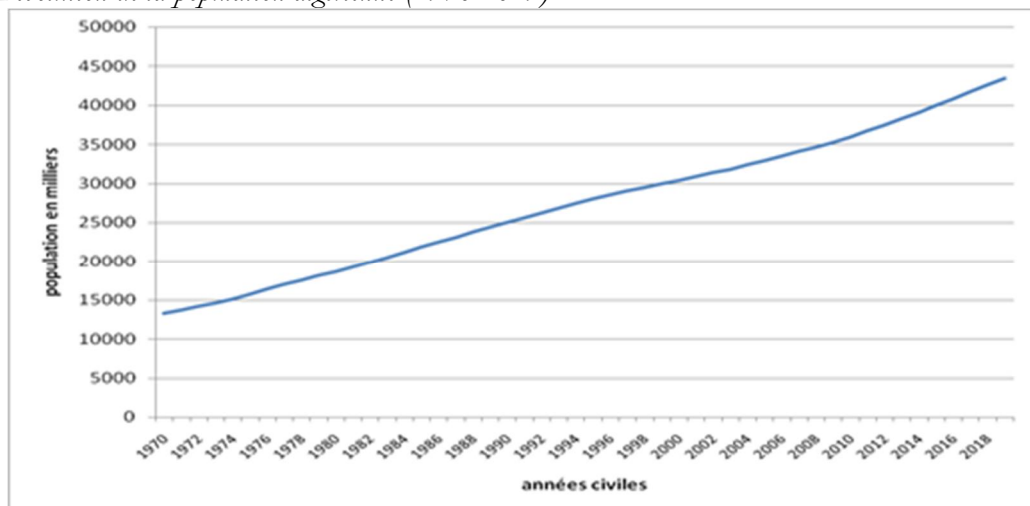
1. L'évolution de la population algérienne

L'Algérie a connu, après l'indépendance nationale, une croissance démographique galopante : durant les vingt années de 1966 à 1987 que la population algérienne a véritablement connu son « explosion », passant de 12 à 23 million. (Kouaouci, 1991) Puis, il atteint plus de 29 millions en 1998 (O.N.S., Rétrospective 1970-2002, 2005, p.35). Lors du dernier recensement général de l'année 2008, la population a dépassé les 34 millions d'habitants (O.N.S., Annuaire statistique de l'Algérie n°27, 2011, p.12).

Sur la base de ces données statistiques et démographiques, nous avons relevé que la population avait triplé en quatre décennies, entre les recensements de 1966 et de 2008. Alors que cette population avait doublé en une période de deux décennies, après qu'elle soit doublée, en 50 ans, pendant l'occupation coloniale (Issad & Benzaid, 2016, p.10).

Figure 1

L'évolution de la population algérienne (1970-2019)



Source : travail personnel selon les données statistiques de l'ONS, Démographie algérienne 2019, n° 890, p.5.

Les projections démographiques démontrent que pour une période équivalente à 42 ans, la population sera multipliée par 1,5 pour atteindre 51,2 millions d'habitants en 2050 (Kateb, 2010, p.156).

Cette progression de la population algérienne, pour cette période, a pour source principale la diminution de la mortalité, en raison de l'avancée scientifique et technologique et leur contribution à l'amélioration de la santé publique, expliquée par les progrès sanitaires dont bénéficie la population nationale. Avec l'amélioration des conditions d'hygiène sanitaire et de l'alimentation (la disparition des famines et rations alimentaires plus équilibrées) et un plus grand accès aux soins médicaux, entraînant un recul du nombre de décès, les maladies infectieuses reculent. Elles ne sont plus la cause principale des décès (Kateb, 2010, p.156).

Selon les dernières statistiques, la population algérienne a été estimée à 43,9 million d'habitants au 1er janvier 2020. Sous l'hypothèse du maintien du rythme de croissance de l'année 2019, la population résidente totale en Algérie atteindra les 44,7 millions au 1er janvier 2021 (O.N.S., 2019, p.156).

2. L'évolution de la fécondité en Algérie

2.1. L'évolution des naissances

Pendant plus de dix ans, l'Algérie est entrée dans une phase d'augmentation significative des naissances, avec un volume de naissances en progression jusqu'à dépasser le million en 2014. Il avait atteint 1,067 million de

naissances en 2016, le niveau le plus élevé avec une légère baisse en 2017 d'un nombre de 1,060 millions (O.N.S., 2019, p.5). Après que le nombre de naissances soit connu pour une baisse significative de près de la moitié entre les années 1985 et 2000, il passe de 845 000 à 589 000 naissances (O.N.S., Annuaire statistique de l'Algérie, 2011, p.20).

Tableau 1*L'évolution des naissances vivantes en Algérie (1981-2019) en milliers*

Années	1981	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2019
Naissances vivantes en milliers	775	845	759	696	589	703	888	1 040	1 034

Sources :

- De 1981 à 2000 : O.N.S., annuaire statistique de l'Algérie, n° 23, p.20
- De 2005 à 2019 : O.N.S., démographie algérienne, n° 890, p.5

Il est important de signaler la fécondité en Algérie, celle qui a connu une baisse significative après celle du prix des hydrocarbures, au cours de l'année 1986 (Elisabeth, 1996, p.96). Cependant, des signes de baisse sont apparus avant le lancement du dispositif de planification des naissances en 1983. Parallèlement, les femmes ont commencé à utiliser les méthodes contraceptives (Courbage, 1999, p.37).

2.2. L'évolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (I.S.F.)

La fécondité en Algérie est restée trop élevée au cours des années soixante-dix du siècle dernier, d'où l'indice synthétique de fécondité était encore supérieur à 7 enfants par femme à la fin des années 1970 (Courbage, 1999, p.37), le résultat de ce que nous appelons l'explosion démographique, alors survenue immédiatement après l'indépendance nationale. Le niveau de plus de 7 enfants par femme avait été atteint en cinq années (1978-1982), et il avait diminué jusqu'à 6,32 pour la période quinquennale suivante (1982-1987), puis à 4,38 pour la période de cinq ans (1987-1992) (Attané & Courbage, 2001, p.130). Au début du III^e millénaire, la fécondité avait chuté jusqu'à atteindre un taux de fécondité de 2,2 enfants par femme, presque le seuil emblématique de 2,1 enfants par femme, qui permet d'assurer à long terme un strict remplacement des générations (Ouadah-Bedidi, Vallin, & Bouchoucha, La fécondité au Maghreb: nouvelle surprise, 2012, p.1)

Selon les données de l'Office National des Statistiques présentées par le tableau n°2 ci-dessous, il nous a été donné de constater que l'indice synthétique de fécondité (I.S.F.) atteignait 2,27 enfants par femme au cours de l'année 2006

(O.N.S., Enquête nationale à indicateurs multiples MICS 3/2006, 2008, p.57), le niveau le plus bas qui se rapproche du niveau de renouvellement des générations égal à 2,1. Cependant, ce taux avait commencé à augmenter progressivement jusqu'à atteindre 2,74 enfants par femme pour l'année 2008, soit le même niveau que celui de 1998 (O.N.S., Natalité, fécondité et reproduction en Algérie, 2011, p.14), et il avait progressé jusqu'à atteindre son plus haut niveau, en 2014, avec environ 3 enfants par femme (Voire tableau n° 2). Il demeure à ce même niveau, ces dernières années.

Tableau 2

l'évolution de l'Indice de fécondité en Algérie (1970-2019)

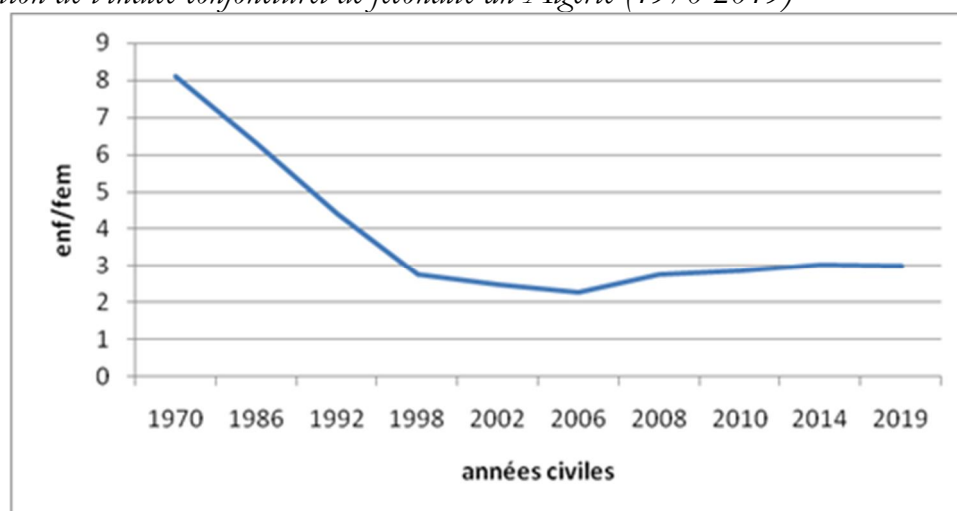
Années	1970	1986	1992	1998	2002	2006	2008	2010	2014	2019
ISF Enf./fem.	8,1	6,3	4,4	2,75	2,48	2,27	2,74	2,87	3.03	3.0

Sources :

- De 1970 à 1992: Kateb.k, transition démographique en Algérie et marché du travail, confluences méditerranée, n°72, hiver 2009-2010, p.159.
- De 1998 à 2010 : O.N.S., annuaire statistique de l'Algérie, résultats : 2008-2010, n° : 28, 2012, p. 30.
- 2014: O.N.S., données statistique n° : 690, démographie algérienne 2014, p.5.
- 2019: O.N.S., données statistique n° : 890, démographie algérienne 2019, p. 5.

Figure2

L'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité an Algérie (1970-2019)



Source: travail personnel d'après le tableau n°2

3. Les causes de l'augmentation de la fécondité

Nous avons relevé le nombre de naissances ayant dépassé le million de naissances vivantes pendant les six années consécutives, (2014-2019) où il est passé de 589 000 naissances vivantes en l'an 2000 à son plus haut niveau en 2016 avec 1,067 million (O.N.S., 2018, p.6). Il a commencé à régresser

progressivement au cours des trois dernières années (2017-2019) de 1060 000, à 1034 000 (O.N.S., 2019, p.5). Il est intéressant à noter qu'il a coïncidé avec une chute brutale du nombre de mariages depuis 2014, lorsque le nombre est passé de 386 000 à 315 000 mariages en 2019, soit une différence de 71 000 cas (O.N.S., 2019, p.7).

3.1. Le cumul de nombre de cas de mariage

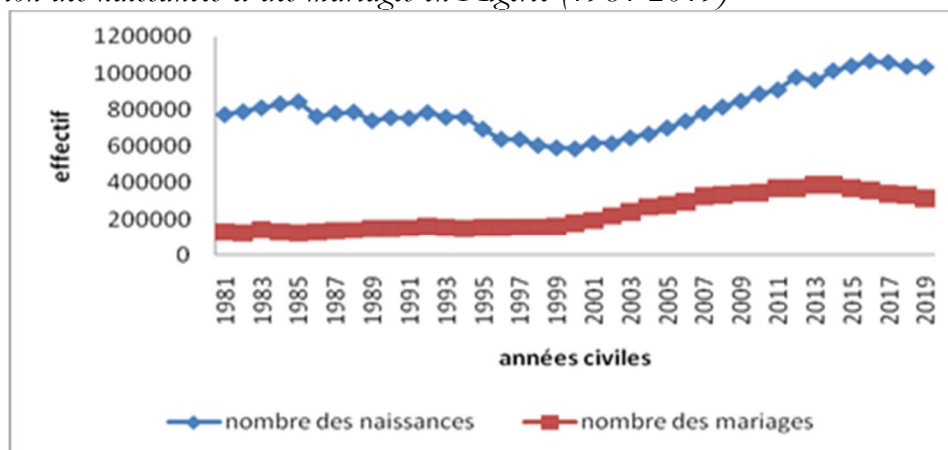
Si le nombre de naissances a presque doublé au cours de la période (2000-2016) de 177 500 à 357 000 mariages (ONS, 2018, p.8), il est en grande partie expliqué par une accumulation du nombre de mariages qui avait augmenté depuis le début de ce siècle, en raison de l'amélioration des conditions sociales et économiques des ménages.

Après l'année 2002, l'Algérie a connu une amélioration des revenus pétroliers, ayant conduit l'Etat algérien à planifier de nombreux projets, liés à la jeunesse avec l'octroi des prêts et les diverses formules du logement social. Ces facteurs ont conduit à une amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes et à une régression des taux de chômage, ce qui a favorablement facilité la tâche des jeunes à se marier et fonder une famille (Cheikh & Bedrouni, 2018, p.156).

Les derniers chiffres indiquent que 388 000 mariages, marquant le niveau le plus élevé enregistré au cours de l'année 2013 contre environ 177 500 en 2000 (O.N.S., 2018, p.8). Cette situation explique l'augmentation du taux de natalité. Et, les figures ci-dessous expliquent la relation directe entre les mariages et les naissances, en termes de taille ou de taux.

Figure 3

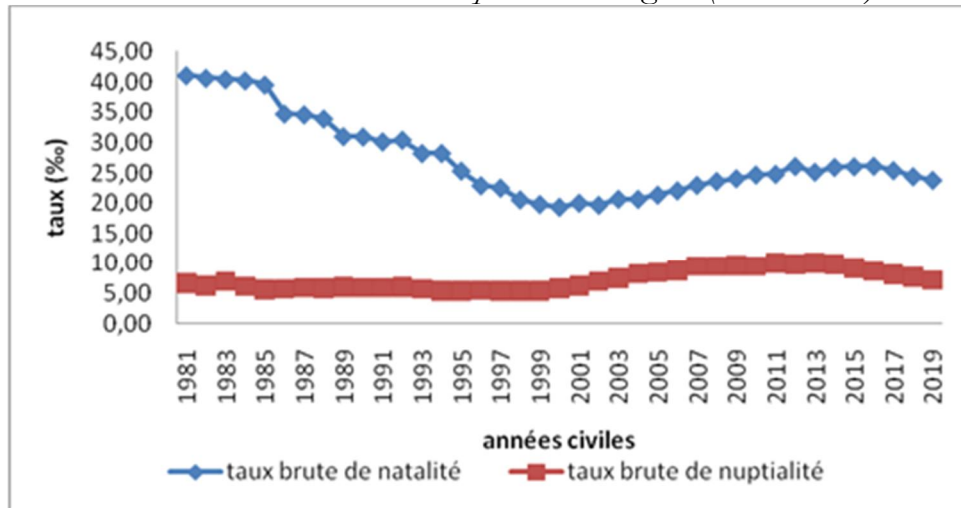
L'évolution des naissances et des mariages en Algérie (1981-2019)



Source : travail personnel selon les données statistiques de l'ONS, Démographie algérienne 2019, n° 890, p5.

Figure 4

L'évolution des taux brute de natalité et de nuptialité en Algérie (1981-2019)



Source : travail personnel selon les données statistiques de l'ONS, Démographie algérienne 2019, n°890, p.5.

A partir de l'année 2002, l'Algérie a connu une tendance à la hausse continue du nombre de naissances enregistré à l'état civil. Cette tendance à la hausse des naissances pourrait être expliquée essentiellement par l'arrivée de nombreuses femmes de la génération des enfants du baby-boom des années 1980 qui ont atteint l'âge de la reproduction, ainsi que par un rattrapage de la fécondité à des âges plus avancés qui ont été ajournés durant la période de crise des années 1990 (Haffad, 2014, p.44).

3.2. Le rajeunissement de l'âge au mariage

Bien que l'utilisation des méthodes contraceptives ait continuée à augmenter entre 2002 et 2006, où l'on relève que leur taux d'utilisation est passé de 57% à 61,4% (Seddik khodja, 2013, p.111). La fécondité, quant à elle, a connu une augmentation significative que l'on peut expliquer par un rajeunissement de l'âge au mariage.

Selon les données représentées par le tableau n°3, nous ne disposons pas actuellement des données, communiquées par les services de l'état civil de l'âge moyen du mariage pour les femmes. Dans ces conditions, nous pouvons nous poser la question relative à l'arrêt brutal de cette augmentation. Nous pouvons plutôt supposer une régression, car le taux annuel de nuptialité tous âges confondus a presque doublé entre 2000 et 2010, ce qui n'aurait pas été le cas de la situation sans la baisse de l'âge du mariage. Il est, par conséquent, clair qu'une telle hypothèse pourrait être la principale cause de la récente hausse de la

fécondité. (Ouadah-Bedidi, Vallin, & Bouchoucha, La fécondité au Maghreb: nouvelle surprise, 2012, p.3). La dernière enquête démographique, réalisée en 2012-2013, confirme cette hypothèse. Les proportions de femmes célibataires de 20-24 et 25-29 ans ont baissé de 11% et de 18% respectivement entre 2002 et 2012. Trois femmes sur quatre sont célibataires à 20-24 ans en 2012-13 contre plus de 8 sur 10 en 2002 (Ouadah-Bedidi, Plus de doute, la fécondité augmente en Algérie, 2017).

Tableau 3

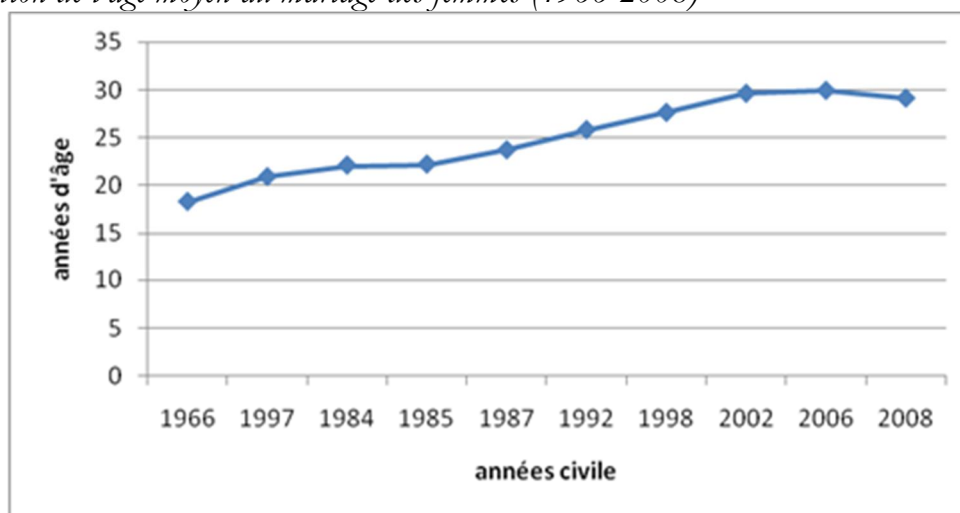
L'évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes en Algérie selon différentes sources (1966-2008)

Sources des données	L'âge moyen au premier mariage des femmes
Recensement générale de la population et de l'habitat 1966	18,3
Recensement générale de la population et de l'habitat 1977	20,9
Enquête main d'œuvre 1984	22,1
Enquête main d'œuvre 1985	22,2
Recensement générale de la population et de l'habitat 1987	23,7
Enquête sur la santé de la femme et de l'enfant 1992	25,8
Recensement générale de la population et de l'habitat 1998	27,6
Enquête sur la santé de la famille et de l'enfant 2002	29,6
Enquête nationale a indicateurs multiple (MICS3 Algérie 2006)	29,9
Recensement générale de la population et de l'habitat 2008	29,1

Source : ONS, Annuaire Statistique de l'Algérie n°30, 2014, p :24.

Figure 5

L'évolution de l'âge moyen au mariage des femmes (1966-2008)



Source : travail personnel d'après le tableau n°3

Ce qui renforce l'idée d'une baisse de l'âge du mariage est la fécondité par âge des femmes algériennes. Alors, celle-ci a connu une augmentation à tous les âges à des rythmes différents. Comme toute augmentation de l'âge du mariage pour une femme entraînera inévitablement une baisse de la fécondité, l'inverse est vrai, car la hausse des taux de fécondité par âge observée depuis 2008 sera la cause par le recul de l'âge du mariage. Cette situation s'explique clairement par le tableau n°4 et la figure n°6.

Tableau 4

L'évolution du taux de fécondité par âge en Algérie (1990-2019)

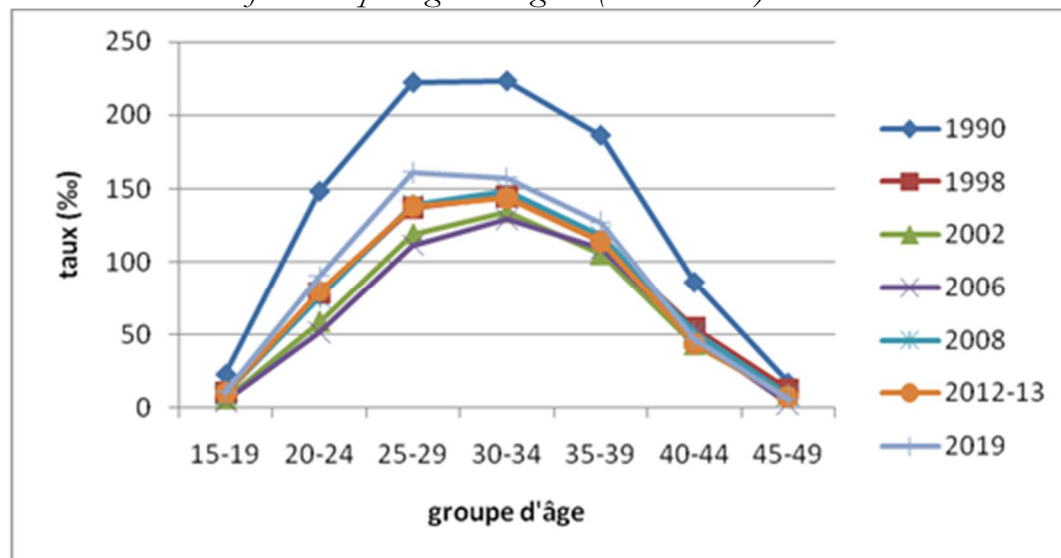
Groupe d'âge	1990	1998	2002	2006	2008	2012-2013	2019
15-19	23	10	6	4	9	10	11
20-24	148	78	59	51	75	80	90
25-29	222	136	119	111	139	138	161
30-34	223	145	134	129	149	144	157
35-39	186	114	105	109	118	114	127
40-44	86	54	43	48	51	44	47
45-49	17	13	9	2	8	7	6

Source :

- 1990 : EASME, Algérie, 1992, p :189/ 1998 et 2002 : EASF, Algérie, 2002, p : 44)
- 2006 : MICS3, Algérie, 2006, p :57 / 2012-2013 : MICS4, Algérie, 2012-2013 / 2019 : O.N.S., 2019, p : 5

Figure 6

L'évolution du taux de fécondité par âge en Algérie (1990-2019)



Source : travail personnel d'après le tableau n°4

De plus, la figure n°6 montre qu'il y a une augmentation remarquable du niveau de la fécondité par âge des femmes pendant les années 2012-2013 et 2019 par rapport aux années précédentes (2002 et 2006), et particulièrement pour la tranche d'âge (25-39 ans)

Nous remarquons qu'il y a une concordance entre les trois courbes qui représentent les années 1998, 2008 et 2012-2013. Cette situation signifie que la fécondité reviendra à celle du recensement de 1998.

3.3. Le recul de la pratique contraceptive

L'utilisation des moyens contraceptifs en Algérie a commencé timidement vers la fin des années 1960. L'enquête menée par l'AARDES (Association Algérienne pour la Recherche Démographique Et Sociale), a évaluait à seulement 8% de la pratique contraceptive parmi les femmes mariées en âge de reproduction ; le taux de prévalence contraceptive n'a pas cessé de progresser. Cette proportion est passée à 35 % en 1986, selon l'enquête nationale sur la fécondité réalisée en 1986, et à près de 51% en 1992 (une femme sur deux y avait recours). D'après les données de l'enquête algérienne sur la santé de la famille, le taux de prévalence contraceptive est estimé à 57% en 2002 (Louadi, 2012, p.9), il a atteint un niveau remarquable en 2006 et il a dépassé les 61%.

La baisse ultérieure de la natalité sera donc essentiellement tributaire de l'intensité de la pratique contraceptive, puisque le nombre moyen d'enfants par femme défini comme l'indice synthétique de fécondité a chuté de 8,1 à 2,27 enfants entre 1970 et 2006 (voir tableau 2). Soit une réduction spectaculaire de l'ordre de 6 enfants par femme à la fin de sa vie génésique.

Depuis 2006, nous avons relevé une baisse de l'utilisation de la contraception, et c'est ce qui est représenté par le tableau 5 ci-dessous. L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6), menée par le ministère de la santé au cours de l'année 2019, explique que 53,6% des femmes mariées âgées de 15-49 ans utilisent une méthode contraceptive (MSPRH & UNICEF, MICS6, 2020, p. 143). Ce pourcentage est inférieur à celui de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS4), effectuée en 2012-2013 et celui de (MICS3) effectuée en 2006, où la prévalence est estimée respectivement à 57,1% (MSPRH, UNICEF, & FNUAP, MICS4, 2015, p.21) et à 61,4% (O.N.S., MICS3/2006, 2008, p.59).

Cette hausse de la pratique contraceptive a contribué à l'augmentation de la fécondité, où on enregistre une nouvelle reprise de l'indice conjoncturelle de la fécondité jusqu'à atteindre au environ de 3 enfants par femme à partir de 2010.

Tableau 5

L'évolution de l'utilisation des méthodes contraceptives en Algérie (1968-2019)

Méthodes contraceptives	1968	1986	1992	1995	2000	2002	2006	-2013 2012	2019
Toutes les méthodes	8,0	35,5	50,8	56,9	64,0	57,0	61,4	57,1	53,6
Méthodes modernes	1,5	31,1	43,1	49,0	50,1	51,1	52,0	47,9	44,9
Méthode traditionnelles	6,5	4,4	6,0	7,5	13,9	5,2	9,4	9,2	8,1

Sources:

- 1968, 1986, 1992 et 1995 : ATTOU. A et BENKHELIL. R, 1998, p.23
- 2000 : EDG, Algérie, 2000, p.101
- 2002 : EASF, Algérie, 2002, p.121
- 2006 : MICS3, Algérie, 2006)
- 2012-2013 : MICS4, Algérie, 2012-2013
- 2019 MICS6, Algérie, 2019

Cette situation est, probablement, liée à un recul de l'activité de planification familiale au sein des services de protection maternelle et infantile (PMI) et à la faible disponibilité de contraceptifs, distribués gratuitement, et en particulier la pilule. Le taux du recours aux méthodes modernes de contraception a considérablement diminué, en passant de 52% en 2006 (O.N.S., (MICS3, 2006), 2008, p.59) à 47,9% en 2012-2013 (MSPRH, UNICEF, & FNUAP, 2015, p.131) à 44,9 en 2019 (MSPRH & UNICEF, 2020, p.14).

Il nous a été donné de constater, lors des trois enquêtes, que la méthode la plus utilisée parmi les méthodes modernes est concentrée sur la pilule contraceptive. Le taux est estimé à 39% lors de l'enquête par grappes à indicateurs multiples effectué en 2019 (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143) contre 43% lors de l'enquête par grappes à indicateurs multiples pour la période 2012-2013 (MICS4) (MSPRH, UNICEF, & FNUAP, 2015, p.131) et contre 46% pour (MICS3) de l'année 2006 (O.N.S., (MICS3, 2006), 2008, p.60). Elle est facile à utiliser et lorsqu'on désire une fécondité, il suffirait uniquement à la femme d'arrêter d'en prendre. Il est à noter que le taux d'utilisation des méthodes traditionnelles a légèrement diminué, en passant de 9,4% en 2006 (O.N.S., (MICS3, 2006), 2008, p.60) à 9,2% pour la période 2012-2013 (MSPRH, UNICEF, & FNUAP, 2015, p.131), par contre ce taux a diminué de presque 1

point entre MICS4 et MICS6 il passe respectivement de 9,2% à 8,1% (voir tableau 5).

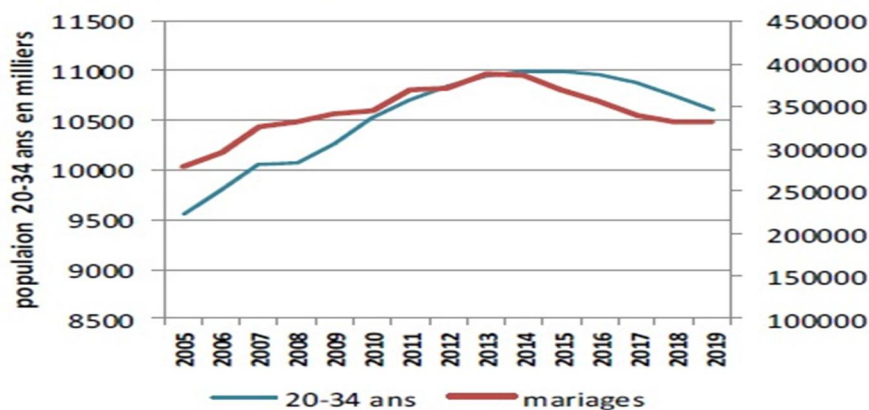
3.4. L'impact du changement de la structure d'âge

Les changements de la structure par âge de la population ont un effet sur l'augmentation ou la baisse de la taille des mariages. En effet, l'évolution de la population, âgée de 20 à 34 ans (population où se contractent 80% des mariages), fait ressortir une régression du volume d'une allure assez visible à partir de 2015, à laquelle la population est passée de 10,997 à 10,606 millions entre 2015 et 2019 (O.N.S., 2019, p.4).

Sur la base d'un constat relatif à une augmentation croissante sur une période de plus de dix ans, et d'une observation relevée clairement sur la figure 7 ci-dessous, la régression des mariages durant la période récente est supérieure à celle enregistrée dans le recul de la taille de la tranche d'âge 20-34 ans. La corrélation entre l'évolution du volume de la population âgée entre 20 et 34 ans et celui des mariages est clairement établie (O.N.S., 2019, p.4).

Figure 7

L'évolution de la population Algérienne âgée de 20 – 34 ans et des mariages (2005-2019)



Source: <http://www.andi.dz/index.php/fr/statistique/demographie-algerienne-2017>

Ces changements de la structure par âge de la population ont un impact direct sur la taille des mariages ; ils affecteront également la taille des naissances.

D'après le tableau 6 on remarque que la tranche des femmes âgées entre 15 et 49 ans a connu une augmentation de son effectif de 4 points entre 1998 et 2012 soit en un intervalle de 14 ans. Cette augmentation aura une répercussion sur les mariages et donc sur les naissances.

Tableau 6*L'évolution de la structure par âge des femmes entre 15-49 ans en Algérie (1987-2012)*

Année	1987	1998	2008	2012	2019
Effectif en millions	5,09	7,56	9,65	10,6	11,05
Proportion (%)	45,03	52,02	57,63	56,4	49,30

Sources :

- 1987, 1998, 2008 : Travail personnel selon les données des RGPH de l'O.N.S.
- 2012 et 2019 : Démographie Algérienne, Données Statistiques.

La reprise de la natalité observée au milieu des années 2010 est influencée par l'effet de la structure par âge des générations nombreuses des années 1970 et 1980, la période de l'explosion démographique, et leur arrivée à l'âge de la reproduction.

La fécondité de ces générations dépend de leurs effectifs, le volume de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans), a connu une augmentation significative, il passe de 5 millions de femmes en 1987 à 9,65 en 2008 et atteindra 11 millions en 2019.

Cette explication est justifiée par le nombre de naissances qui auraient pue être évitées si la structure de la population est restée stationnaire depuis 1998. (Bekhtaoui, 2016, p.73)

Conclusion

La fécondité en Algérie a connu une augmentation significative depuis l'indépendance nationale jusqu'aux années quatre-vingt du siècle dernier, en raison de la phase dite de récupération, car la procréation est considérée, en effet, comme une nécessité pour compenser les vies perdues pendant la guerre de libération nationale (1954-1962). Le besoin de contraception ou l'idée de contrôle des naissances n'était pas nécessaire à l'époque.

Avec la crise économique qu'a connue l'Algérie au cours de l'année 1986, le niveau de fécondité a enregistré une baisse significative depuis cette période jusqu' au début de ce siècle, en raison de l'utilisation intensive des méthodes contraceptives pour l'espacement ou l'arrêt des naissances. La généralisation progressive et rapide de l'utilisation de ces méthodes, qu'elles soient modernes ou traditionnelles, avait abouti à un contrôle de la reproduction en fonction des conditions socioéconomiques des couples. Les enquêtes réalisées en Algérie de

2002 et 2006 expliquent une croissance rapide de l'utilisation de la contraception chez les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans.

L'âge tardif du mariage a également contribué à la baisse de la fécondité, tant que les femmes retardent leur mariage, cela réduit inévitablement le nombre d'années de procréation, ce qui induit à une réduction du nombre de naissances.

En dernière étape de ce siècle, l'Algérie a connu une augmentation significative de la fécondité jusqu'en 2016. Ces résultats s'expliquent par plusieurs raisons dont le cumul du nombre de mariages, ayant doublé en peu de temps. Puis, il nous a été donné de constater, à travers les résultats, l'existence d'une relation directe entre l'augmentation de la taille du mariage et l'augmentation du nombre des naissances.

En outre, les changements de la structure de la population ont pour effet sur l'augmentation ou la diminution de la taille des mariages, et sur le nombre des naissances.

La diminution de l'utilisation des contraceptifs depuis 2006 a également eu un effet sur l'augmentation de la fécondité, et c'est ce que nous avons expliqué, à travers une comparaison entre les deux enquêtes en grappes à indicateurs multiples, menées par le ministère de la santé (MICS4) pour la période 2012-2013 et (MICS3) de l'année 2006.

Bien que nous ne disposions pas de données d'état civil sur l'âge moyen du mariage des femmes depuis le recensement général de la population et de l'habitat de 2008, nous avons pu expliquer une baisse de l'âge du mariage pour les femmes sur la base du doublement du taux de mariage annuel pour presque tous les âges depuis l'année 2000. Cela pourrait être la raison principale d'explication de ces résultats relatifs à la récente augmentation de la fécondité.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus à travers cette étude nous démontrent que l'augmentation de la fécondité en Algérie n'est que conjoncturelle. C'est ce qui apparaît à travers la baisse observée du niveau de fécondité à partir de l'année 2017 avec un retour de la baisse des revenus pétroliers et la baisse de la politique de soutien de l'Etat à divers programmes sociaux. Une situation dans laquelle le mariage peut être difficile et la procréation devient plus coûteuse (Sheikh et Badrouni, 2018, p.157).

Bibliographie

1. Attané, I., & Courbage, Y. (2001). *La démographie en méditerranée situation et projections*. Paris: Economica.
2. Bekhtaoui, A. (2016). Impact de la structure de la population sur l'accroissement démographique. *Actes de la journée d'étude sur la reprise de la natalité depuis 2002, université d'Oran 16 décembre 2014*.
3. Chiekh, N., & Bedrouni, M. (2018). Le rôle des déterminants dans le retour d'une fécondité élevée en Algérie, selon les deux enquêtes (2002 et 2012-2013). *revue Afak de sociologie n°15 (en Arabe)*
4. Courbage, Y. (1999). *Nouveaux horizons démographiques en méditerranée*. Paris: INED.
5. Elisabeth, B. (1996). Avant la tourmente: la situation démographique de l'Algérie en 1992. *faits et chiffre, médecine/sciences, N°12*.
6. Haffad, T. (2014, décembre). Boom des mariages, âge des mères et fécondité en Algérie. *Acte d'une journée d'étude sur la reprise de la fécondité depuis 2002, université d'Oran 16 décembre 2014*.
7. Hemal, A., & Haffad, T. (1999). La transition de la fécondité et politique de population en Algérie. *revue sciences humaines, n° 12*.
8. Issad, F., & Benzaid, R. (2016, Octobre). Evolution de la croissance démographique et urbaine en Algérie. *Actes de la journée d'étude sur la reprise de la natalité depuis 2002, université d'Oran 16 décembre 2014*. (en arabe)
9. Kateb, K. (2010). Transition démographique en Algérie et marché du travail. *confluences méditerranée, N°72*.
10. Kouaouci, A. (1991). *La question de la population en Algérie*. Alger: FNUAP.
11. Louadi, T. (2012, Décembre). Éléments d'explication de la baisse de la fécondité en Algérie. *Actes du Séminaire National sur la Situation Démographique de l'Algérie Université D'Oran-21 Et 22 Mai 2012*.
12. MSPRH, & UNICEF. (2020). *Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 2019)*. Algérie.
13. MSPRH, & O.N.S. (2008). Suivre de la situation des enfants et des femmes. *Enquête nationale à indicateurs multiples (MICS3) 2006*.
14. MSPRH, UNICEF, & FNUAP. (2015). Suivre de la situation des enfants et des femmes. *Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS4) 2012-2013*.
15. O.N.S. (2005). *Rétrospective 1970-2002. Rétrospective statistique*. Algérie
16. O.N.S. (2011). *Annuaire statistique de l'Algérie*. N°27. Algérie.

17. O.N.S. (2011, juillet). Natalité, fécondité et reproduction en Algérie. *Collections Statistiques n°:156*. Algérie.
18. O.N.S. (2018). DEMOGRAPHIE ALGERIENNE. *Données statistiques n° 853*. Algérie.
19. O.N.S. (2019). DEMOGRAPHIE ALGERIENNE. *Données statistiques n° 890*. Algérie.
20. Ouadah-Bedidi, Z. (2017, avril 4). Plus de doute, la fécondité augmente en Algérie. <https://orientxxi.info/magazine/plus-de-doute-la-fecondite-augmente-en-algerie,1781>.
21. Ouadah-Bedidi, Z., Vallin, J., & Bouchoucha, I. (2012, février). La fécondité au Maghreb: nouvelle surprise. *population et sociétés, N°486*.
22. Seddik-khodja, K. (2013). *La contraception en Algérie, étude sociodémographique dans la ville d'Oran "thèse de doctorat en arabe"*. Oran. Algérie.